

# DU Métiers de l'Administration Générale Territoriale (MAGT)

## Financement



Formation professionnelle continue  
Programme régional de formation  
(PRF SUB)

N° de marché :34472020

## Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE PAU ET DES  
PAYS DE L'ADOUR  
Marie-Christine CASAUX  
05.59.40.78.88  
ACCUEIL.FORCO@UNIV-PAU.FR

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle  
Information collective

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST  
(Niveau 5 européen)

### Conditions d'accès :

Selon modalités de recrutement proposées  
par l'Université.

### Prérequis pédagogiques :

Avoir validé un niveau 5 (Bac +2).

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Acquisition de connaissances et compétences opérationnelles sur l'ensemble des champs d'action d'un secrétariat de mairie, en vue d'un emploi territorial.

## Contenu et modalités d'organisation

UE1 - Cadre général d'action - Introduction au droit des collectivités territoriales - UE2 - Les moyens de l'action de l'administration territoriale - Les moyens humains - La fonction publique territoriale - UE3 - Domaines de l'administration territoriale - Les services déconcentrés de la commune - UE4 - Exercice professionnel - Le fonctionnement interne de la collectivité - UE5 - Préparation concours de rédacteur - Préparation aux épreuves d'admissibilité - UE6 - Stage - Méthodologie entretien avec le jury -

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

### Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00487887	du 05/09/2024 au 27/06/2025	PAU (64)	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR		Non éligible	